

CCVA maison de l'habitat

Ce guichet unique et gratuit d'information et de conseil, proposé par la CCVA, vous informe :

- sur vos projets de construction, de rénovation ou d'adaptation de logement
- sur les aides financières et la lutte contre la précarité énergétique
- sensibilise à la préservation de l'environnement et de la biodiversité

Informations pratiques : 5 rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron - maisondelhabitat@cc-valdamboise.fr - 02 47 79 41 50

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 13h30-17h - Jeudi : 9h-12h - Vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

La Maison de l'Habitat est fermée au public le mardi matin et le jeudi après-midi, cependant l'accueil reste joignable par téléphone et par email.

D É C E M B R E

Lectures de contes de Noël

Mercredi 17 à 14h30, 15h30 et 16h30 - Bibliothèque
Municipalité - Gratuit

Spectacle de Noël

Vendredi 19 à 18h - Grange de Négron
Comité de Quartier de Négron - Gratuit

Atelier livres

Samedi 20 à 9h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Escape Game sur le thème de Noël

Samedi 20 à 14h30 et 16h - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription dès 7 ans - Gratuit

J A N V I E R 2 0 2 6

Temps d'échanges M&nos particularités

Mardi 6 à 18h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Bébés lecteurs

Jeudi 8 à 10h - Bibliothèque
Municipalité - Gratuit

Cérémonie des vœux

Vendredi 9 janvier à partir de 19h - CSC

Journée mondiale du câlin atelier "Arbres à câlins"

Mercredi 14 à 14h30 et 15h30 - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription de 5 à 7 ans - Gratuit

Atelier d'écriture

Samedi 17 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Adolescents et adultes - Gratuit

Temps d'échanges M&nos particularités

Mardi 20 à 18h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Concert de harpe

Dimanche 25 à 16h - Eglise de Nazelles
Municipalité - Ouvert à tous - Participation libre

Don du sang

Lundi 26 de 15h à 19h - CSC
Etablissement Français du Sang

Atelier gestion des mots de passe

Mercredi 28 à 14h - Bibliothèque
Municipalité, Pép'it Lab - Sur inscription - Gratuit

Bébés lecteurs

Jeudi 29 à 10h - Bibliothèque
Municipalité - Gratuit

Café lecture

Samedi 31 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Adolescents et adultes - Gratuit

Bal de la musique

Samedi 31 à 19h - CSC
Musique municipale - Payant

F É V R I E R

Temps d'échanges M&nos particularités

Mardi 3 à 18h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Atelier d'écriture

Samedi 7 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Adolescents et adultes - Gratuit

Initiation au jeu de rôle

Samedi 7 après-midi (durée 2h, horaires à préciser) - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription adolescents et adultes - Gratuit

Lotos

Samedi 7 en soirée et dimanche 8 après-midi - CSC
Football Club du Val de Cisse - Payant

Ateliers scientifiques

Mercredi 11 à 14h30 et 16h - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription de 7 à 10 ans - Gratuit

Théâtre

Samedi 14 à 20h30 - CSC
Théâtre de la Poussinière

Atelier pâtisserie

Mardi 17 à 9h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Temps d'échanges M&nos particularités

Mardi 17 à 18h - Salle des Jardins de Vilvent
M&nos particularités - Ouvert à tous

Ateliers scientifiques

Mercredi 18 à 14h30 et 16h - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription de 7 à 10 ans - Gratuit

Bébés lecteurs

Jeudi 19 à 10h - Bibliothèque
Municipalité - Gratuit

Atelier "Appréhender les logiciels libres"

Mercredi 25 à 14h - Bibliothèque
Municipalité, Pép'it Lab - Adolescents et adultes - Gratuit

Café lecture

Samedi 28 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Adolescents et adultes - Gratuit

Week-end théâtre "Les feux de l'été" - Cie d'Yvias

Samedi 28 à 20h30 et dimanche 1^{er} mars à 15h - CSC
Comité des Fêtes - Payant

M A R S

Boom des enfants de l'école du Val de Cisse

Vendredi 6 à partir de 18h - CSC
APE du Val de Cisse

Elections municipales et communautaires

Dimanche 15 de 8h à 18h

Elections municipales et communautaires

Dimanche 22 de 8h à 18h

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

Nazelles-Négron Infos

Janvier
Février 2026

Chères Nazelliennes, chers Nazelliens,

Cette fin d'année marque l'achèvement de la seconde tranche des travaux de voirie, chemin des Poulains et rue de Perreux. Ces aménagements améliorent durablement la sécurité et le cadre de vie du quartier. Nous avons également partagé un marché de Noël, à Négron, chaleureux et particulièrement réussi, grâce à l'implication de l'Amicale du personnel, de nos agents et de tous les bénévoles.

Je remercie chacun pour son engagement tout au long de l'année. Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes, pleines de douceur et de moments en famille.

Cyrille MARTIN, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal du 4 novembre

Ont été approuvés :

- les tarifs 2026 des salles communales, concessions de cimetière, occupation du domaine public, jardins familiaux, restauration scolaire et accueil périscolaire.
- l'accord de principe pour la garantie communale d'emprunt pour Touraine Logement pour l'opération «Vilvent 2».

Conseil municipal du 2 décembre

Ont été approuvés :

- la Convention Territoriale Globale entre la CAF Touraine, la CCVA, le Département, la MSA et les communes signataires afin de répondre aux besoins du territoire pour renforcer leurs actions, favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.
- le versement au SDIS d'une contribution complémentaire pour 2026 de 6,20€/habitant, soit environ 23 000€.
- l'avenant au contrat de Délégation de Service Public du camping municipal pour intégrer des parcelles B1321, B1322 et B2242, afin de permettre le développement de celui-ci.
- le rapport de gestion 2024 du camping municipal.
- la subvention exceptionnelle pour contribution à la formation de 12 nazelliens au CFA de Joué les Tours (840€), ainsi qu'à celle de 2 nazelliens au CFA BTP Centre Val de Loire (140 €).
- une subvention exceptionnelle de 213 € au Comité des fêtes de Nazelles-Négron pour le remboursement des tickets boissons de la manifestation « Nazelles en fête » 2025.
- l'adhésion au contrat groupe de la Mutuelle Nationale Territoriale.
- l'attribution de chèques cadeaux aux agents communaux pour Noël.

Cérémonie des vœux de la municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu au Centre Socio-Culturel le vendredi 9 janvier 2026 à partir de 19h. Tous les nazelliennes et nazelliens sont invités à participer à cette soirée conviviale.

Élections municipales et communautaires

A vos agendas !

Mercredi 4 février 2026 : limite d'inscription électorale sur internet.

Vendredi 6 février 2026 : limite d'inscription électorale par papier.

Dimanche 15 mars 2026 (8h-18h) : 1^{er} tour des élections.

Dimanche 22 mars 2026 (8h-18h) : 2^{ème} tour des élections.

En cas de doute, il est également possible de vérifier son inscription sur une liste électorale, sur le site service-public.gouv.fr

Pour rappel, un nouveau bureau de vote est mis en place dans la salle du rez-de-chaussée de la Résidence des Myosotis, au 3 allée des Myosotis. Les personnes concernées par ce changement recevront une nouvelle carte électorale avant les prochains scrutins. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie.

L'arrêté fixant les lieux d'ouverture de scrutin et la répartition des électeurs entre les bureaux de vote, est disponible sur le site de la Mairie de Nazelles-Négron ou par le QR CODE ci-contre.



Règles en matière de survol de drone

L'espace aérien n'appartenant pas au propriétaire du terrain situé en dessous, le survol d'une propriété par un aéronef est donc possible bien qu'il soit nécessaire d'avoir une autorisation préfectorale suivant la taille du drone. Dans tous les cas, le survol ne doit pas occasionner une gêne importante. Vols répétitifs, à basse altitude, bruyants ou intrusifs peuvent être considérés comme des atteintes à la tranquillité ou à la vie privée.

Attention le droit à l'image s'applique même pour les prises de vues aériennes. Photographier ou filmer une personne dans un lieu privé sans son consentement est interdit.

Selon la loi, photographier ou filmer une personne dans un lieu privé ou transmettre son image, sans son accord, est sanctionné d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Publier la photo ou la vidéo sans l'accord de la personne est sanctionné d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Retrouvez toutes les informations sur "service-public.gouv.fr" rubrique "Loisirs - Sports - Culture > Sport > Drone : règles de pilotage à respecter".



Que d'aventures à vivre à la bibliothèque !

Pour une fin d'année en beauté !

- Mercredi 17 décembre à 14h30, 15h30 et 16h30 : **lectures de contes de Noël** (ouvert à tous) suivies de coloriages de Noël,

- Samedi 20 décembre : **Escape Game de Noël** de 7 à 10 ans. Deux séances : de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h (Attention ! places limitées à 6 participants par séance). Sur inscription.

Dès janvier

La bibliothèque vous propose un programme varié mêlant douceur, créativité et sensibilisation au numérique autour de journées à thème !

Journée mondiale du Câlin : avec une sélection de livres tendres et réconfortants pour célébrer cette journée du Câlin : albums jeunesse, lectures chaleureuses et histoires à partager en famille.

- Mercredi 14 janvier à 14h30 et 15h30 : **2 ateliers "Arbres à câlins"** (5/7 ans). Les enfants sont invités à créer leur propre "arbre à câlins" tout en douceur. Sur inscription.



Journée mondiale de la protection des données : pour comprendre l'importance de protéger ses informations en ligne, retrouvez une sélection de livres sur la sécurité numérique et la protection des données.

- Mercredi 28 janvier à 14h : atelier pratique sur la **gestion des mots de passe**, animé en partenariat avec Pep'lt Lab, destiné aux adolescents et adultes. Sur inscription.

En Février

La bibliothèque **met à l'honneur les femmes et les filles** qui ont marqué – et marquent encore – le **monde scientifique**. Expositions, livres, découvertes et ateliers viendront rythmer cette thématique inspirante.

- Samedi 7 février : **initiation au jeu de rôle**. En partenariat avec l'association Ad Vitam Rolistam, venez découvrir le jeu de rôle lors d'une séance de 2 heures (en après-midi, horaires à préciser), spécialement conçue pour les adolescents et adultes. Sur inscription.

- Mercredi 11 et 18 février à 14h30 et 16h : **ateliers scientifiques** (7/10 ans) pour expérimenter, manipuler et explorer les sciences à travers des activités ludiques. (Programme plus précis à venir). Sur inscription.

- Mercredi 25 février à 14h : atelier **"Appréhender les logiciels libres"** (OpenOffice) avec Pep'lt Lab, pour apprendre à utiliser les suites bureautiques, traitement de texte, tableur, présentation... pour les adultes. Sur inscription.

Nouveauté : les bébés lecteurs

- Jeudi 8 et 29 janvier et 19 février, de 10h à 11h : partagez un moment de douceur, de comptines et de **découvertes sensorielles pour les tout-petits (de 0 à 3 ans)** et leurs accompagnants. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Sans oublier les traditionnels rendez-vous

Café lecture : samedi 31 janvier et 28 février de 10h30 à 12h.

Atelier d'écriture : samedi 17 janvier et 7 février de 10h30 à 12h.

Bibliothèque ouverte tous les mercredis (9h30-13h et 14h-19h) et samedis (9h30-13h et 14h-17h). Inscription à la bibliothèque gratuite pour les nazelliens. Renseignements 02 47 57 67 30 ou bibliotheque@nzn.fr



Nouvelle association M& nos particularités

Cette association a pour buts d'informer et d'apporter une écoute aux familles ou aidants de personnes en situation de handicap ; de créer des ateliers pour renforcer la socialisation de tous ; de sensibiliser les acteurs sur les particularités ; de mettre en relation les différentes personnes avec les partenaires locaux.

Découvrez la autour de moments d'échanges les mardis de 18h à 20h à la salle des Jardins de Vilvent ; les 6 et 20 janvier et les 3 et 17 février 2026. Vous pouvez également participer à des ateliers les mardis matins de 9h à 12h : samedi 20 décembre atelier autour du livre et mardi 17 février atelier pâtisserie.

Renseignements Julie Nourisson 07.68.73.52.70 metnosparticularites@gmail.com

Concert harpes

Cette année la musique de films sera à l'honneur ! Un programme varié, mêlant les harpes classiques et les harpes celtiques.

Dimanche 25 janvier, 16h, église Saint Pierre, participation libre

Football club du Val de Cisse

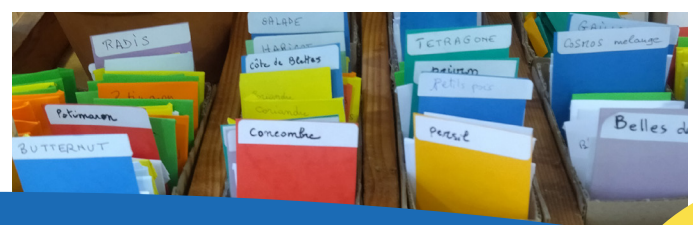
Le club de foot vous invite aux deux lotos organisés les samedi 7 février en soirée et le dimanche 8 février durant l'après-midi. L'animation est gérée par PHILIPPE.

Réservation au 06 24 75 47 80 ou directement auprès du club au 06 71 22 79 03. Renseignement : Guy BARBIER, 06 30 45 11 25



Grainothèque à la bibliothèque

Au cours d'un moment convivial, quelques passionnées de nature (et de partage) ont préparé de nouveaux sachets de graines



(fleurs, légumes) pour la grainothèque de la bibliothèque. Elle est donc prête pour la prochaine saison.

Le principe de partage et réciprocité reste le même : « prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent » ! Les bibliothécaires sauront vous orienter pour un bon usage de la grainothèque.

Prendre soin des oiseaux durant l'hiver

Les oiseaux étaient à l'honneur lors de la dernière fête du développement durable. Continuons à veiller sur eux pendant la période hivernale, unique période pendant laquelle il est recommandé de nourrir les oiseaux (novembre à fin mars).

- où placer les mangeoires et abreuvoirs ?

En hauteur, dans un endroit dégagé, éloigné des murs, buissons et branches latérales afin d'éviter l'accès facile aux prédateurs (chats, fouines...) mais à l'abri des intempéries

- quelle nourriture ?

- Pain de graisse végétale (sans huile de palme) simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes.
- Mélanges de graines, mieux adaptés à de nombreuses espèces, quelle que soit la taille de leur bec. Les graines de tournesol noires sont très riches en lipides.
- Des fruits de saison (pommes, poires, raisins), du maïs concasé et des cacahuètes (non grillées et non salées).

- Quelques conseils pratiques supplémentaires

- Ne pas oublier de donner de l'eau (à renouveler régulièrement, surtout en cas de gel).
- Veiller à ne pas mettre trop de nourriture en même temps pour éviter les conflits entre espèces.
- Déposer la nourriture tôt le matin ou le soir.
- Nettoyer régulièrement les mangeoires.

Attention ! Ne pas donner de lait ni de pain, les oiseaux ne les digèrent pas.



SE DÉPLACER AUTREMENT

La visibilité à vélo : un enjeu de sécurité routière

On ne le répétera jamais assez : à vélo pour être en sécurité faites-vous remarquer !

Alors profitez-en ! C'est l'occasion de vous mettre en avant, de sortir du lot ou d'attirer l'attention.

Tous les moyens sont bons pour vous mettre en lumière et vous faire briller à vélo : éclairage vélo, vêtements, accessoires réfléchissants, casques lumineux, etc.

Voici les éclairages obligatoires à vélo (sous peine d'amende) :

- Un ou plusieurs catadioptrés (système réfléchissant la lumière et servant à signaler le vélo aux autres usagers de la route) arrière de couleur rouge (et la remorque, si nécessaire).
- Catadioptrés orange visibles de côté, ou pneus munis de dispositifs rétroréfléchissants homologués.
- Catadioptre blanc visible de l'avant.
- Catadioptrés de couleur orangée sur les pédales.

La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo

doit être équipé des 2 feux suivants (ainsi que la remorque, si nécessaire).

- Feu de position émettant vers l'avant une lumière jaune ou blanche non éblouissante.
- Feu de position arrière qui doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

Les feux clignotants sont interdits à l'avant et à l'arrière.

Les éclairages rechargeables impliquent une vigilance et une bonne gestion de la batterie pour être vraiment fiables durant toute la durée du trajet.

Vous pouvez également porter des vêtements qui se voient. La réglementation impose de porter un gilet réfléchissant pour circuler hors agglomération, la nuit, ou le jour, et lorsque la visibilité est insuffisante.

Vous avez également des accessoires comme des pantalons, des guêtres, sur-chaussures fluorescentes ou des serre-pantalons réfléchissants, gants de vélo et manchons sont également proposés dotés de bandes réfléchissantes.

Enfin, le casque ! Il existe des feux amovibles que vous pouvez fixer sur votre casque.

Si votre équipement de vélo est déjà complet mais que vous souhaitez renforcer votre visibilité, n'hésitez pas à rajouter des autocollants réfléchissants sur votre sacoche, votre cadre ou votre casque.



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Le service périscolaire vit au rythme de nombreux et beaux projets.

Une nouvelle action a vu le jour pour cette année avec un partenariat mis en place dans le cadre d'Octobre Rose. L'arrivée de la randonnée à eu lieu au périscolaire pour un temps de rencontre intergénérationnel plein de bonne humeur et de joie. Une collecte de pelotes de laine a été organisée par l'animatrice Sandra en partenariat avec l'hôpital Bretonneau pour la confection de bandeaux réalisés par Sylvie et offerts aux malades. Une très belle solidarité et participation pendant tout le mois d'octobre des enfants et des familles. Bravo à tous !

Les actions de cœur continuent avec la réalisation de cartes de vœux par les enfants. Elles seront transmises aux malades du service d'oncologie de l'hôpital Bretonneau en cette fin d'année. Une belle occasion pour plus de 400 patients de recevoir un courrier. Les enfants sont ravis de transmettre un peu de joie à toutes ces personnes.

L'année se terminera en beauté avec différents temps festifs et ce jusqu'au Vendredi 19 Décembre : Conte de Noël, goûter festif, soirée de Noël et repas festif.

Pour toutes questions contactez perisco@nazelles-negron.fr



INFOS PRATIQUES

SMICTOM calendrier des collectes 2026

Le calendrier de collecte des déchets pour l'année 2026 est disponible dans le bulletin municipal distribué avec ce NN Info. Vous le trouverez également sur le site internet nazellesnegron.fr et à l'accueil de la mairie.